(1530)

Je pourrais passer une journée entière à décrire les nombreuses façons dont les sociétés de la Couronne abusent du Parlement, mais je ne veux attirer l'attention de la Chambre que sur un des exemples les plus récents. Le printemps dernier, lorsque le président du Conseil du Trésor de l'époque, l'actuel président du Conseil ministériel de l'expansion économique (M. Andras), a déposé le budget des dépenses, il a assuré à la Chambre et aux Canadiens que le total des dépenses ne dépasserait pas d'un cent la somme de 48,800 millions de dollars. Plus tard dans l'année, lorsque les libéraux ont voulu paraître responsables sur le plan fiscal, à l'approche des élections, ils ont réduit ce chiffre de 500 millions de dollars.

Cet objectif s'est révélé impossible à atteindre. Qu'ont-ils donc fait? Ils ont demandé à la SCHL de vendre plus de 400 millions de dollars d'hypothèques de son portefeuille ce qu'elle a fait et qui s'est soldé par une perte de millions de dollars pour les Canadiens. Cette perte ne paraît dans aucun compte et n'est nullement admise comme telle. La Chambre ne peut absolument pas chiffrer la perte que représente cette vente.

Ensuite, le gouvernement a le front d'inscrire le produit de cette vente, soit 365 millions de dollars, à titre de dépense négative, dans le budget supplémentaire A. Pouvez-vous croire cela, monsieur l'Orateur? Si ce n'est pas de l'escroquerie, de la falsification de comptes, qu'est-ce donc, monsieur l'Orateur? Grâce à ce petit artifice, ils ont truqué les dépenses de 700 millions de dollars, après quoi ils ont encore le front de dire: «Nous avons atteint l'objectif que nous nous étions fixé». Allons donc, ils n'ont nullement atteint cet objectif—ils ont tout simplement trafiqué les livres.

Mme Pigott: C'est exact.

M. Andre: Ce n'est du reste pas le seul trafic auquel ils se soient livrés. Il est intéressant de voir ce qu'ils ont fait avec les amendements au programme d'allocations familiales. Ils ont apparemment réduit les dépenses de 690 millions de dollars. Savez-vous comment ils s'y sont pris, monsieur l'Orateur? Ils ont fait passer le crédit d'impôt pour un revenu négatif. Ils prétendent avoir dépensé 690 millions de dollars; en réalité, les prévisions de caisse ont augmenté et le nouveau programme coûte encore davantage que l'ancien, et ils affirment qu'ils ont réalisé une économie de 690 millions de dollars. Si ce n'est pas de l'escroquerie, je me demande bien ce que c'est. Dans le secteur privé, ce genre de tripotage, de manipulation de la comptabilité pourrait faire condamner à la prison les responsables financiers d'une société qui auraient ainsi faussé de 730 millions de dollars la véritable situation financière de leur entreprise. Or, c'est ce que nous voyons le gouvernement faire tout le temps.

Si vous vous demandez Monsieur l'Orateur pourquoi il y a tant de sociétés de la Couronne, vous n'avez pas à en chercher la raison plus loin. Les sociétés de la Couronne donnent au gouvernement toute latitude pour créer le genre d'impression qu'il veut bien créer. S'il veut déguiser les dépenses gouvernementales, il les attribue aux sociétés de la Couronne. Quand un problème d'intérêt public surgit et qu'on ne réussit pas à lui trouver une solution, on crée une société de la Couronne, et on lui donne un titre ronflant pour montrer aux gens combien le gouvernement veille à leurs intérêts. Quand cette société de la Couronne fait quelque chose de positif, le ministre s'en attri-

Gaspillage et mauvaise gestion

bue le mérite, mais quand elle commet une bourde, le ministre prétend tout ignorer et décline toute responsabilité.

L'exemple classique, c'est l'Énergie atomique du Canada limitée. Quand cette société a vendu un réacteur à l'Argentine, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque, Donald Macdonald, y a vu la preuve que les sociétés de la Couronne pouvaient jouer un rôle très utile dans le secteur de l'énergie. Quand on a constaté que nous allions perdre des dizaines de millions de dollars dans l'affaire et que nous avions dû verser un pot-de-vin pour obtenir le contrat, aucun ministre ne voulait admettre même l'existence de l'Énergie atomique du Canada Limitée.

Ce que le premier ministre apprécie au sujet des sociétés de la Couronne, c'est que non seulement les députés ne peuvent approuver leurs programmes de dépenses, mais que le gouvernement ne leur fournit aucun renseignement à ce sujet. Voilà qui explique pourquoi de 1970 à 1975 le gouvernement a créé les trois quarts des quatre cents sociétés de la Couronne qui existent actuellement; 300 sociétés de la Couronne en cinq ans! Vous vous dites peut-être: Et pourquoi pas, si elles font du bon travail? Mais en fait, ce n'est pas le cas, comme le vérificateur général l'a fait remarquer. Dans son rapport de 1976, il a dit:

Dans le cas de la plupart des sociétés de la Couronne vérifiées par mon bureau, la gestion et le contrôle financiers sont faibles et inefficaces.

Cela constitue une accusation des plus accablantes. Comment le gouvernement a-t-il réagi? Le Conseil privé a effectué une étude où il a recommandé au gouvernement d'apporter des modifications à la loi sur l'administration financière et de présenter un bill à l'automne de 1977. Il y a un mois, j'ai demandé au président du Conseil privé (M. MacEachen) s'il avait l'intention de tenir parole et de présenter le bill en question. Sa réponse fut courte et simple. Il a répondu que non, il n'en avait nullement l'intention.

Le gouvernement n'a nullement réagi quand le Vérificateur général a signalé que les sociétés de la Couronne n'étaient pas bien administrées, que plus de 200,000 personnes étaient à l'emploi de ces dernières, ce qui constitue presque une fonction publique parallèle qui échappe au contrôle du Parlement et sans doute à celui du gouvernement, que ces sociétés de la Couronne administraient des biens valant plus de 30 milliards de dollars et que de plus en plus de Canadiens imploraient le gouvernement de s'employer à mieux administrer ses ressources.

Les sociétés de la Couronne deviennent trop facilement un outil servant à cacher et à déguiser les activités du gouvernement, et même si elles gaspillent des millions de dollars des deniers publics, le gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir. Le gouvernement a si souvent trompé le peuple qu'il semble incapable de comprendre que c'est en étant très franc et honnête envers le Parlement et en acceptant de lui rendre totalement compte de ses activités qu'il pourra administrer sainement les deniers publics.

Je pourrais donner une foule d'autres exemples de mauvaise administration. Vous vous rappelez, monsieur l'Orateur, que l'automne dernier, le gouvernement a annoncé qu'il réduisait ses dépenses de 500 millions de dollars. Nous avons scruté attentivement cette liste de réductions. Le gouvernement a reculé et a changé d'idée à propos de 15 articles de dépenses représentant 165 millions de dollars. Il a donc changé son fusil d'épaule à propos de ces prétendues réductions.